



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-725

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2023-12-21-00006 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal SIE 16ème (3 pages)	Page 3
75-2023-12-21-00008 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal SIP 18ème Grandes Carrières (4 pages)	Page 7
75-2023-12-21-00007 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal SIP 19ème (3 pages)	Page 12
75-2023-12-21-00004 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - - décembre 2023 - mise à jour (4 pages)	Page 16
75-2023-12-21-00005 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - à date d'effet au 1er janvier 2024 (4 pages)	Page 21

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-12-21-00006

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal SIE
16ème



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**

Paris, le 21 décembre 2023

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES
PARIS 16^e
146 , AVENUE DE MALAKOFF
75775 PARIS CEDEX 16

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable comptable par intérim, Madame Catherine LAGOUE, du service des impôts des entreprises de Paris 16^e;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme Florence BURGON, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe à la responsable par intérim du service des impôts des entreprises de Paris 16^e, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite de 60 000 €;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs et inspectrices des finances publiques désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

- Mme BUI Thao
- Mme CUCCHIETTI Michèle
- Mme DANG Hong-Thuy
- Mr DERRIEN Romain
- Mme MAMBE Sophie
- Mme TCHUISSEU Sandrine

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

De VINCENZI Nadine	BILLY Agnès	PALMADE Guillaume
MALVEZIN Camille	CHERNEVA Galina	ROQUES Martine
BRUNET Marie-Laure	GUESSOUS Fatma	LE GOUPIL Pascal
ROGER Isabelle	KILIC Safak	MALVEZIN Aude
JAMMES Valentine	JUSTINE Mariem	BOUKEMAYA Anissa
MINEAUD Anne	NGUYEN Hoang-Trong	FOUILLET Jean-Yves
DUBOS Laurence	ROUSSEAU Fabrice	LAW YUN KAI Elodie
LEBLET Maryline	LEGARES Grégory	MANTEAU Erwan
CARIGNON Laurent	COURTIAL Marianne	LAURENCE Marie-Alice
HSAKOU Younès	PICAVET-LUCAS Thomas	RIBES Philippe
LEPAGE Jean-Luc	LEGAIT Armand	MOUHOUB Ahcène
DORVILLE Magali	POLO-PERUCCHIN Patricia	

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après par leurs noms et prénoms :

MANJANJA DJOH Rachel	GUIGNARD Véra	COMBET Yveline
RANDRIANARISON Sylvia	ROQUE Emmanuel	DRAVET Jérôme
NEVEU-LEMAIRE Philippe	CAMPO Mathias	BERARD Loraine
BLANLOT Thierry	MAUREL Pierre	TOUTIN Yves-Marie
CARBONI Antoine	BODOT Loïc	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom - Prénom	Grade	Limite des décisions gracieuses (en €)
CUCCHIETTI Michèle	Inspectrice des finances publiques	15 000
DANG Hong-Thuy	Inspectrice des finances publiques	15 000
FOUILLET Jean-Yves	Contrôleur des finances publiques	10 000
ROQUES Martine	Contrôleuse des finances publiques	10 000
LE GOUPIL Pascal	Contrôleur des finances publiques	10 000
LEPAGE Jean-Luc	Contrôleur des finances publiques	10 000
RIBES Philippe	Contrôleur des finances publiques	10 000
MALVEZIN Aude	Contrôleuse des finances publiques	10 000
JAMMES Valentine	Contrôleuse des finances publiques	10 000
GUIGNARD Véra	Agent des finances publiques	2 000
CARBONI Antoine	Agent des finances publiques	2 000
CAMPO Mathias	Agent des finances publiques	2 000
MAUREL Pierre	Agent des finances publiques	2 000

Article 4

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

La responsable, par intérim, du service des impôts des entreprises de Paris 16e

Signé

Catherine LAGOUDE

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-12-21-00008

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal SIP
18ème Grandes Carrières



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**

Pôle de Gestion Fiscale

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS

18EME GRANDES CARRIÈRES

61, rue Eugène Carrières

75875 PARIS Cedex 18

Tel : 01 40 25 42 13



FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 21 décembre 2023

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIÈRES, Madame Cendrine MOULIN, Inspectrice principale des finances publiques,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

A) Délégation de signature est donnée à M. Philippe GENDREAU, inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, adjoint à la responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIÈRES, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 €;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

B) Délégation de signature est donnée à Madame Jocelyne LAMKHENTER, inspectrice des Finances Publiques, adjointe à la responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIÈRES, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 15 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 15 000 €;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

C) Délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie LEGRAND, inspectrice des finances publiques, adjointe à la responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIÈRES, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 15 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 15 000 €;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

D) Délégation de signature est donnée à M. Florent WALLON, inspecteur des Finances Publiques, adjoint à la responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIÈRES, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 15 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 15 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après par leurs prénoms et noms :

Shiva AROUMOGAME	Nawal AMSSAOU	Corinne BERNAGE
Yann LE CORF	Yasmina MOULOUDI	Michel MITZINMACKER
Norbert LACROIX	Michael TA	

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après par leurs prénoms et noms :

Laure BARTHEL	Houda BOUSSEKAYA	Anne CASTRY
Axel DAMBO	Laurent DELLO	Jérôme EDWARDS
Damien FAUCHER	Abdel-Hakim HAMDAOUI	Kamel HAMDJ
Sarafina MIATTI		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
LAMKHENTER Jocelyne	Inspecteur	3 000 €
DESFOUX Christel	Contrôleur principal	3 000 €
THURLURE Frédéric	Contrôleur principal	3 000 €
BLANCHE Vincent	Contrôleur principal	1 000 €
LOMBE-A-LOMBE Dieudonné	Contrôleur principal	1 000 €
PETREMENT Maryline	Contrôleur principal	1 000 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
PLAQUET Marie-Claire	Contrôleur principal	1 000 €
RICHARD Olivier	Contrôleur principal	1 000 €
AMSSAOU Nawal	Contrôleur	1 000 €
AROUMOGAME Shiva	Contrôleur	1 000 €

Article 4

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

La responsable par intérim du service des impôts des particuliers de PARIS 18^e GRANDES CARRIÈRES,

Signé

Cendrine MOULIN

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-12-21-00007

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal SIP
19ème

Direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris

Pôle de Gestion Fiscale

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS

19E arrondissement

19 Place de l'Argonne

75019 PARIS

Paris, le 21 décembre 2023

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le Comptable Public, Responsable du SIP de PARIS 19ème

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 257 A, L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

5°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

6°) tous actes d'administration et de gestion du service.

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
MELLOUK Mohamed	Inspecteur divisionnaire	60 000 €	60 000 €
LAPIERRE Sabine	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
COUHARDE Murielle	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
DELFAU Bruno	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
CHARMET Clément	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
ANNE Fayoll	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
KOUANDA-MADINGOU Omer	Inspecteur	15 000 €	15 000 €

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de **10 000 €**, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

AUBERT Vincent	AISSAOUI Billel	CHALABI Sarah
COLIN Fabrice	DA COSTA Samuel	DAUPHANT Frédéric
DERBAL-DETOURNE Nadia	DRAME Youssouf	GALEWSKI Delphine
GOZE Frédéric	LADET Frédéric	LECAILLE Bertrand
MONNIN Audrey	NIZAN Christophe	NIZZI Sébastien
NORDMAN Stéphane	POUGAJENDIRANE Shantana	SCHIMT Odélia
VECTEN Anne		

2°) dans la limite de **2 000 €**, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AKOUMA BIDZA Olivia	BENYAHIA Bachir	BLANCHET Nathalie
CASTELLI Clément	LAIDOUNI Mohammed	MANTES Véronique
MOUTOU Armel	PEPIN Aude	TALAYA Anne-Sophie
TANDJIGORA Diaryatou		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

4°) les décisions relatives aux demandes de délais de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
CHARMET Clément	Inspecteur	15 000 €	24 mois	30 000 €
COUHARDE Murielle	Inspectrice	15 000 €	24 mois	30 000 €
ABROUCHE Katarzyna	Contrôleuse	10 000 €	12 mois	10 000 €
BODIN Emmanuel	Contrôleur	10 000 €	12 mois	10 000 €
CHEKROUN Audrey	Contrôleuse	10 000 €	12 mois	10 000 €
COULON Françoise	Contrôleuse	10 000 €	12 mois	10 000 €
DJAGBRE Justin	Contrôleur	10 000 €	12 mois	10 000 €
FALQUEHRO Audrey	Contrôleuse	10 000 €	12 mois	10 000 €
ROUSSEL Bertrand	Contrôleur principal	10 000 €	12 mois	10 000 €
TOURE Moulaye	Contrôleur	10 000 €	12 mois	10 000 €
AIT ABDERRAHMANE Arezki	Agent administratif	2 000 €	6 mois	3 000 €
GALFANO Valerie	Agente administratif	2 000 €	6 mois	3 000 €
HADDAD Luiza	Agente administratif	2 000 €	6 mois	3 000 €
HOUSSEAU Lolita	Agente administratif	2 000 €	6 mois	3 000 €
LOUNIONGO Christian	Agent administratif	2 000 €	6 mois	3 000 €

Article 4

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département de Paris.

Le comptable, Responsable du Service des Impôts
des Particuliers de Paris 19ème

Signé

Olivier DUMONT

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-12-21-00004

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts - - décembre 2023 - mise à jour

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 21 décembre 2023

Nom - Prénom	Responsables des services	
	Services des Impôts des Entreprises	
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e	
MARTINEAU Christophe	Paris 3 ^e – 4 ^e	
BINET Olivier	Paris 5 ^e - 13 ^e	
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e -7 ^e	
ARCHER Katia p.i.	Paris 8 ^e Élysées	
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine	
VERGUIN Pierre	Paris 9 ^e	
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e	
BOYER Philippe	Paris 11 ^e	
BONNIN Philippe	Paris 12 ^e	prise de fonctions le 31/12/2023
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e	
TOUCHAIS Michel	Paris 15 ^e Est	
TAMAIN Michel	Paris 15 ^e Ouest	
BONNIN Philippe	Paris 16 ^e Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16 ^e Nord	
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e	
AMITRANO Philippe	Paris 18 ^e	
HEITZ Pascal	Paris 19 ^e	
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e	
	Services des Impôts des Particuliers	
CELANTE Renzo	Paris Centre	
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose	Paris 5/6 ^e	
DUNAS Eric	Paris 7 ^e	
MERIGOUX Lydie	Paris 9 ^e – 10 ^e	
ANDRE David	Paris 11 ^e	
AMALOU Martine	Paris 12 ^e	
MAHIEUX Eric	Paris 13 ^e La Gare	
ROCHE Alain	Paris 13 ^e Maison-Blanche	
GRENET Anne p.i.	Paris 14 ^e	
PAVY Pascal	Paris 15 ^e EST	

SBRISSA Nathalie	Paris 15° OUEST	
DUCHENE Marc	Paris 16° Auteuil	
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16° Nord	
TESTEVIUDE Lionel	Paris 17°	
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18° Boucry	
CORBIER Stéphane	Paris 18° Grandes Carrières	
DUMONT Olivier	Paris 19° Buttes-Chaumont	
MELLOUK Mohamed, p.i	Paris 19° Villette	
BOUVET Matthieu p.i	Paris 20° Charonne	
BOUVET Matthieu	Paris 20° Père-Lachaise	
	Services de Publicité Foncière	
AROLD Didier	Paris 1er bureau	
AULARD Denis	Paris 2ème bureau	
	Services Départementaux d'Enregistrement	
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare	
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe	
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice	
	Brigades de vérification	
MANFÉ Carole	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre	
GAMRACY Nicole	4 ^e brigade de vérification Paris Centre	
LE BOUARD Anne-Gaëlle	6 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise, p.i	7 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANDIN Maël	9 ^e brigade de vérification Paris Centre	
CONTOUT Carole	11 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise	14 ^e brigade de vérification Paris Centre	
FERRON Gaëlle	15 ^e brigade de vérification Paris Centre	
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est	
BUFORT Édith	3 ^e brigade de vérification Paris Est	
GAGNAIRE Stéphane	4 ^e brigade de vérification Paris Est	
GREEF Pascale	5 ^e brigade de vérification Paris Est	
LANGÉ Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est	
GUINARD Matthieu	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord	
MASSARD Thibault	2 ^e brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5 ^e brigade de vérification Paris Nord	
BROUAT Laurence	6 ^e brigade de vérification Paris Nord	
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord	
DE MONTELLA Alain	8 ^e brigade de vérification Paris Nord	

PERRIN Françoise	9° brigade de vérification Paris Nord	
LATUS César	10° brigade de vérification Paris Nord	
GENESTE Dominique	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest	
SAWYER Mickaël	5° brigade de vérification Paris Ouest	
LE JEUNE Zénaïde	6° brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	8° brigade de vérification Paris Ouest	
BOECHAT Myriam	9° brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12° brigade de vérification Paris Ouest	
LEGRAIN Olivier	2° brigade de vérification Paris Sud	
CAYLA Olivier	5° brigade de vérification Paris Sud	
DHAINE Pierre-Marie	6° brigade de vérification Paris Sud	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	7° brigade de vérification Paris Sud	
	Brigades Patrimoniales	
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1	
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2	
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3	
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1	
VIGIER Vincent	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2	
MARILLER Serge	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3	
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4	
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5	
	Pôles Contrôle Expertise	
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er} /2 ^{ème}	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3° et 4°	
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14	
TESTEVUIDE Éliane	Pôle contrôle expertise Paris 6/7	
GRYNSZPAN Michèle	Pôle contrôle expertise Paris 8° Élysées	
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8° Madeleine	
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9°	
DUBOIS Frédéric, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10°	
DURAND Marie-Pauline	Pôle contrôle expertise Paris 11°	
PUECH Sylvie	Pôle contrôle expertise Paris 12°	
HAIK Élise	Pôle contrôle expertise Paris 15°	
LEVEQUE Sandrine	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16° Auteuil / La Muette	
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16° Chaillot/Porte Dauphine	
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17°	
FAIJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18°	
ADAMOUMBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19°	

VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 20°	
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière	
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14°	
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13°	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7°	
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8°	
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre	
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12°	
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15°	
GRAVIERE Martine, p.i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Auteuil	
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Muette	
GRAVIERE Martine, p;i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Porte Dauphine	
SECONDI Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17°	
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20°	
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)	
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord	
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est	
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre	
TARDIVEL Nelly	BCR – Paris Sud-Ouest	
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)	
	Pôles de Recouvrement Spécialisé	
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1	
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2	
DANIEL-PREVEL Maud	PRS DNVSF	
	Centres des Impôts Fonciers	
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1	
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2	

La Directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

signé

Anne TALON

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-12-21-00005

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts - à date d'effet au 1er janvier 2024

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} janvier 2024

Nom - Prénom	Responsables des services	
	Services des Impôts des Entreprises	
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e	
MARTINEAU Christophe	Paris 3 ^e – 4 ^e	
BINET Olivier	Paris 5 ^e - 13 ^e	
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e -7 ^e	
ARCHER Katia p.i.	Paris 8 ^e Élysées	
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine	
VERGUIN Pierre	Paris 9 ^e	
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e	
BOYER Philippe	Paris 11 ^e	
BONNIN Philippe	Paris 12 ^e	
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e	
TOUCHAIS Michel	Paris 15 ^e Est	
TAMAIN Michel	Paris 15 ^e Ouest	
LAGOUDE Catherine p.i.	Paris 16 ^e	
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e	
AMITRANO Philippe	Paris 18 ^e	
HEITZ Pascal	Paris 19 ^e	
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e	
	Services des Impôts des Particuliers	
CELANTE Renzo	Paris Centre	
GUISELIN-WOLFF Marie-Rose	Paris 5/6 ^e	
DUNAS Eric	Paris 7 ^e	
CORBIER Stéphane	Paris 9 ^e – 10 ^e	
ANDRE David	Paris 11 ^e	
AMALOU Martine	Paris 12 ^e	
MAHIEUX Eric	Paris 13 ^e La Gare	
ROCHE Alain	Paris 13 ^e Maison-Blanche	
BOYARD Patrick	Paris 14 ^e	
PAVY Pascal	Paris 15 ^e EST	
SBRISSE Nathalie	Paris 15 ^e OUEST	

DUCHENE Marc	Paris 16° Auteuil	
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16° Nord	
TESTEVUIDE Lionel	Paris 17°	
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18° Boucry	
MOULIN Cendrine p.i.	Paris 18° Grandes Carrières	
DUMONT Olivier	Paris 19°	
BOUVET Matthieu p.i	Paris 20° Charonne	
BOUVET Matthieu	Paris 20° Père-Lachaise	
	Services de Publicité Foncière	
AROLD Didier	Paris 1er bureau	
AULARD Denis	Paris 2ème bureau	
	Services Départementaux d'Enregistrement	
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare	
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe	
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice	
	Brigades de vérification	
MANFÉ Carole	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre	
GAMRACY Nicole	4 ^e brigade de vérification Paris Centre	
LE BOUARD Anne-Gaëlle	6 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise, p.i	7 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANDIN Maël	9 ^e brigade de vérification Paris Centre	
CONTOUT Carole	11 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise	14 ^e brigade de vérification Paris Centre	
FERRON Gaëlle	15 ^e brigade de vérification Paris Centre	
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est	
BUFORT Édith	3 ^e brigade de vérification Paris Est	
GAGNAIRE Stéphane	4 ^e brigade de vérification Paris Est	
GREEF Pascale	5 ^e brigade de vérification Paris Est	
LANGÉ Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est	
GUINARD Matthieu	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord	
MASSARD Thibault	2 ^e brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5 ^e brigade de vérification Paris Nord	
BROUAT Laurence	6 ^e brigade de vérification Paris Nord	
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord	
DE MONTELLA Alain	8 ^e brigade de vérification Paris Nord	
PERRIN Françoise	9 ^e brigade de vérification Paris Nord	
LATUS César	10 ^e brigade de vérification Paris Nord	

GENESTE Dominique	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest	
SAWYER Mickaël	5 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
LE JEUNE Zénaïde	6 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	8 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
BOECHAT Myriam	9 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12 ^e brigade de vérification Paris Ouest	
LEGRAIN Olivier	2 ^e brigade de vérification Paris Sud	
CAYLA Olivier	5 ^e brigade de vérification Paris Sud	
DHAINE Pierre-Marie	6 ^e brigade de vérification Paris Sud	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	7 ^e brigade de vérification Paris Sud	
	Brigades Patrimoniales	
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1	
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2	
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3	
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1	
VIGIER Vincent	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2	
MARILLER Serge	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3	
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4	
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5	
	Pôles Contrôle Expertise	
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er} /2 ^{ème}	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3 ^e et 4 ^e	
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14	
TESTEVIDE Éliane	Pôle contrôle expertise Paris 6/7	
GRYNSZPAN Michèle	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Élysées	
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Madeleine	
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9 ^e	
DUBOIS Frédéric, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10 ^e	
DURAND Marie-Pauline	Pôle contrôle expertise Paris 11 ^e	
PUECH Sylvie	Pôle contrôle expertise Paris 12 ^e	
HAIK Élise	Pôle contrôle expertise Paris 15 ^e	
LEVEQUE Sandrine	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e Auteuil / La Muette	
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e Chaillot/Porte Dauphine	
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17 ^e	
FAIJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18 ^e	
ADAMOUMBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19 ^e	
VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 20 ^e	
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière	

VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14°	
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13°	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7°	
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8/17°	
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre	
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12°	
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15°	
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16°	
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20°	
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)	
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord	
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est	
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre	
TARDIVEL Nelly	BCR – Paris Sud-Ouest	
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)	
	Pôles de Recouvrement Spécialisé	
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1	
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2	
DANIEL-PREVEL Maud	PRS DNVSF	
	Centres des Impôts Fonciers	
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1	
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2	

La Directrice du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

signé

Anne TALON